

## **ARRETE MUNICIPAL**

Le Maire de la commune de Sebourg,

Vu le Code des Communes,

Vu le Code de la Route,

Vu les arrêtés interministériels relatifs à la signalisation des routes et des autoroutes,

Considérant la demande effectuée par l'entreprise Bois Energie Service (B.E.S) de Vendegies Sur Ecaillon, concernant le stationnement d'une benne puis d'un échafaudage dans un second temps dans la rue de Tonvoy afin d'effectuer des travaux de rénovation à partir du 19 Novembre 2024 et ce pendant toute la durée des travaux,

Considérant qu'il convient de prendre les mesures pour faciliter les travaux et pour éviter tout accident, à cet endroit,

### **ARRETE**

**ARTICLE 1** : A hauteur et durant les travaux, la circulation des véhicules sera perturbée. Il sera interdit de doubler et la vitesse sera limitée à 30 km/h.

**ARTICLE 2** : Le stationnement sera interdit aux abords du chantier pendant toute la durée des travaux.

**ARTICLE 3** : La mise en œuvre et la maintenance de la signalisation seront assurées par l'entreprise Bois Energie Service (B.E.S) de Vendegies Sur Ecaillon.

**ARTICLE 4** : Les infractions au présent arrêté seront constatées par des procès verbaux qui seront transmis aux tribunaux compétents.

**ARTICLE 5** : Conformément à l'article R 421-1 et suivants du code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

**ARTICLE 6** : Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade Territoriale de Gendarmerie de Valenciennes ;
- Monsieur le Commandant du Centre Principal de Secours et de Lutte contre l'Incendie de Valenciennes ;
- Monsieur le Gestionnaire de la Voirie Départementale (Arrondissement Routier de Valenciennes) ;
- Monsieur le Directeur de l'entreprise NICOLLIN à Villeneuve d'Ascq ;
- Monsieur le Directeur de Arc En Ciel à Aulnoye-Aymeries ;
- Monsieur le Directeur de l'entreprise Bois Energie Service (B.E.S) de Vendegies Sur Ecaillon.

